

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2015
CONVOCACTION ET AFFICHAGE: 14 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Thairé, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Marie-Gabrielle CHUPEAU.

PRÉSENTS : MME CHUPEAU – M. DOUMERET – MME GOURAUD – MME LAURENT – MME MAHE
MME MOREL

EXCUSÉS: MME BROUCARET – MME DUBILLOT – M. LATIMIER – M. PRIOUZEAU – MME ZITOUNI

SECRÉTAIRE : MME GOURAUD

Madame la Présidente ouvre la séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUILLET 2015

Le compte-rendu du conseil du 22 juillet 2015 a été communiqué au conseil d'administration qui en a pris connaissance.

Le Conseil d'Administration approuve le compte-rendu du 22 juillet 2015.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

II- SITUATION ET AIDE D'URGENCE

Madame Danielle GOURAUD expose aux membres du CCAS, qu'elle a été saisie d'une demande d'aide financière pour une participation à un règlement de facture d'eau concernant un administré de Thairé.

Après étude du dossier de demande de secours, le Conseil d'Administration a décidé d'accorder 149.29 € qui seront versés par mandat administratif à la RESE sur l'article 6561.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

III- INFORMATION SUR L'ACCUEIL DES REFUGIES SUR LE TERRITOIRE ROCHELAIS

La ville de La rochelle invite les associations sociales et d'entraide, les structures d'accueil, les acteurs concernés et les Maires des communes de l'agglomération à explorer ensemble des solutions d'accueil pour les réfugiés.

Cette rencontre a eu lieu le jeudi 10 septembre 2015 à 18 heures au Musée Maritime de La Rochelle. Il est proposé de travailler collectivement sur les meilleures conditions d'accueil à mettre en œuvre, non seulement en matière d'hébergement d'urgence, mais également pour faire face aux autres besoins fondamentaux comme la nourriture, les vêtements et plus durablement le logement, la santé, l'insertion et la scolarisation des enfants.

A suivi, une seconde réunion, avec les mêmes interlocuteurs, le mercredi 16 septembre 2015 à 18 heures afin d'exposer des projets d'actions.

Dès à présent, des acteurs publics et privés, des associations et des particuliers ont fait connaître leur volonté de contribuer à la chaîne de solidarité nationale et internationale qui se dessine. Pour répondre à cet élan, un dispositif porté par le Centre communal d'action social de la ville de La Rochelle (CCAS) est mis en œuvre. Interlocuteur unique, le CCAS propose de recueillir toutes les propositions d'aide et de dons. Il orientera ensuite les donateurs vers les structures adéquates. La phase de recensement est en cours.

La séance est levée à 20h00.